

**L'INTERSYNDICALE DES PERSONNELS ONF DE LA DIRECTION TERRITORIALE SUD OUEST**  
**CGT Forêt SNAF-UNSA Forêt SNUPFEN-Solidaires**

Office National des Forêts  
M. le Directeur Territorial Sud Ouest  
23 bis bd Bonrepos  
31000 Toulouse

le 19 mars 2010

**Objet : respect de l'organisation des élections professionnelles**

Monsieur le Directeur Territorial,

Prochainement se tiendra l'élection de nos représentants du personnel en commissions administratives paritaires centrales (CAPC).

Il s'agit-là d'une phase importante de la démocratie et de la vie sociale au sein de notre établissement.

Il vous revient de participer à son organisation cadrée par la note n°10-PF-165, du 2 février 2010.

Aussi sommes-nous extrêmement et désagréablement surpris de constater la légèreté avec laquelle vous abordez cette responsabilité.

**Les listes électorales devaient être affichées au plus tard le 15 mars 2010 dans les directions territoriales et agences.**

**Ainsi, à ce jour, aucun affichage des listes électorales pour les Agences de l'Aveyron-Lot-Tarn-Tarn et Garonne, de Dordogne-Gironde-Lot et Garonne, du Gers Ariège Haute Garonne, des Hautes Pyrénées, des Pyrénées Atlantiques, l'Agence Travaux, la Direction Territorial à Toulouse et Bordeaux.**

**Sans oublier les sites délocalisés de Mont de Marsan, Rodez et Saint Gaudens.**

Un élément de plus (à une liste déjà trop longue) n'augurant toujours pas le respect des "partenaires sociaux" pour un dialogue social autre que de façade.

**À cette occasion encore, le site de Saint-Gaudens n'a eu droit qu'à votre oubli !**

**Si nous n'avons pas l'heur de vos pensées quant à la représentation du personnel, songez que nous disposons du droit de vote, et que nous comptons en faire bon usage !**

Si feu l'agence de Saint-Gaudens n'est plus, suite aux peu judicieux arbitrages de la direction et de son mépris pour le mouvement social qui s'était alors constitué, nous vous rappelons que ce site existe toujours et qu'il abrite :

- des personnels de l'agence GAHG (Gers, Ariège, Haute-Garonne) ;
- des personnels de la RTM ;
- des personnels des services propres de la direction territoriale ;
- des personnels de l'agence Travaux ;
- le siège même de l'agence Travaux, ce qui sert en son temps l'argumentaire de la direction comme quoi il existerait toujours une agence localisée à Saint-Gaudens.

Songez également que le personnel saint-gaudinois se lasse des manquements répétés dans la vie du site, lui qui évolue entre gênes matérielles variées, désagréments climatiques voire à l'occasion toilettes rétives.

Peut être manque t-il un poste d'un troisième directeur, spécialisé dans la gestion de ces sujets ?

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Territorial, l'expression de nos sincères salutations.

Copie au personnel de la DT Sud Ouest  
MM. les préfets de régions Aquitaine et Midi Pyrénées

Les Représentants CGT Forêt	La Représentante SNAF-UNSA-Forêt	Les Représentants SNUPFEN-Solidaires
J. Buret P. Hum	C. Larenaudie	D. Dall'Armi J.L. Pigeassou